

DEPARTEMENT DE L'AUBE

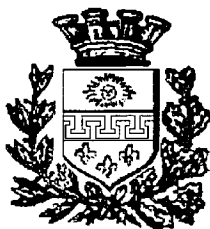
VILLE DE NOGENT-SUR-SEINE

ARRONDISSEMENT DE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

NOGENT-SUR-SEINE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



8 juillet 2026
2026-163

Date de la convocation

02.07.2026

Date de publication

02.07.2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 23

Votants : 28

Certifié exécutoire

Nogent-sur-Seine,
le

Le Maire

Le huit juillet deux mille vingt-six à 19 heures 00, le Conseil municipal de la ville de Nogent-sur-Seine s'est réuni salle du Conseil municipal sous la présidence de Madame Estelle BOMBERGER-RIVOT, Maire, sur la convocation qui lui a été adressée le deux juillet deux mille vingt-six.

Etaient présents : Estelle BOMBERGER-RIVOT, Alain BARAYON, Emmanuelle STEIB, Loïc CHAMPION, Murielle ROLLET, Alain DAMASSE, Corinne CABOURDIN-BOURGUIGNON, Laurent LEVASSEUR, Bénédicte HOUDRÉ, Françoise BRUNO, Pierre MATHY, Françoise CANON-ROGER, Dominique NOBLET, Pierre GUILBERT, Marie RIVIERE, Pascale CORTEEL, Leïla KORBUT, Laurent PERROT, Sébastien WATELET, Carole-Anne LE SONN DUMOUTIER, Kenan SÜSLÜ, Christian ROBERT, Antonio CORREIA.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Marie-Claude GUELIN donne pouvoir à Alain DAMASSE, Dominique COUTURIER donne pouvoir à Marie RIVIERE, Christophe DESBOYAUX donne pouvoir à Emmanuelle STEIB, Jérôme CESVET donne pouvoir à Antonio CORREIA, Magali LEFEBVRE-MANGEOT donne pouvoir à Christian ROBERT.

Absente : Nathalie THIEBAULT.

Estelle BOMBERGER-RIVOT

Monsieur Dominique NOBLET a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

**MAISON POUR TOUS :
DEMANDE D'AGRÉMENT ESPACE DE VIE SOCIALE 2027-2031
AUPRÈS DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'AUBE (CAF)**

La ville de Nogent-sur-Seine, soutenue et accompagnée par la Caisse d'allocations familiales (CAF) de l'Aube, souhaite renouveler l'agrément Espace de vie sociale (EVS) de la Maison pour tous.

Les directives de la Caisse nationale d'allocations familiales, dans le cadre de sa convention d'objectifs et de gestion signée tous les 5 ans avec l'Etat pour développer les services aux familles, incitent fortement à la création d'espaces d'animation de la vie sociale au sein des communes.

C'est pourquoi la Ville a obtenu l'agrément CAF « Espace de vie sociale » pour l'année 2026 reposant sur une dynamique de mobilisation des habitants et offrant une réponse aux besoins des publics et du territoire. Cet agrément permet d'avoir une légitimité et une reconnaissance auprès des infrastructures et partenaires locaux, ainsi qu'une contrepartie financière pour la bonne réalisation du projet.

La Ville souhaite renouveler cet agrément pour 5 ans de 2027 à 2031.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve la demande d'agrément « Espace de vie sociale » 2027-2031 auprès de la Caisse d'allocations familiales de l'Aube ;
- autorise Madame le Maire, ou l'Adjoint s'y substituant, à prendre et signer tout acte se rapportant à ce dossier.

Membres ayant voté pour : Estelle BOMBERGER-RIVOT, Alain BARAYON, Emmanuelle STEIB, Loïc CHAMPION, Murielle ROLLET, Alain DAMASSE, Corinne CABOURDIN-BOURGUIGNON, Laurent LEVASSEUR, Bénédicte HOUDRÉ, Marie-Claude GUELIN, Françoise BRUNO, Pierre MATHY, Françoise CANON-ROGER, Dominique NOBLET, Pierre GUILBERT, Marie RIVIERE, Dominique COUTURIER, Pascale CORTEEL, Leïla KORBUT, Laurent PERROT, Sébastien WATELET, Christophe DESBOYAUX, Carole-Anne LE SONN DUMOUTIER, Kenan SÜSLÜ, Christian ROBERT, Jérôme CESVET, Antonio CORREIA, Magali LEFEBVRE-MANGEOT.

Le Conseil adopte à l'unanimité cette délibération par 28 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

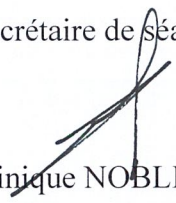
Suivent les signatures,
Pour copie conforme,



Le Maire,


Estelle BOMBERGER-RIVOT

Le secrétaire de séance,


Dominique NOBLET